



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ

EXERCICE 2023

LOMBARD & GUÉRIN
GESTION DE MARCHÉS

RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE

PREAMBULE

**CE RAPPORT ANNUEL CONTIENT DES DONNEES ET
INFORMATIONS ECONOMIQUES ET FINANCIERES AINSI QUE DES
STRATEGIES COMMERCIALES OU INDUSTRIELLES QUI SONT
PROTEGEES.**

**EN CONSEQUENCE, IL N'EST PAS COMMUNICABLE AUX TIERS EN
L'ETAT (ART L 311-6 DU CODE DES RELATIONS ENTRE LE PUBLIC
ET L'ADMINISTRATION).**

**TOUTE TRANSMISSION DE CE DOCUMENT DEVRA
PREALABLEMENT ETRE SOUMISE A LA SOCIETE LOMBARD ET
GUERIN GESTION AFIN QUE LES ELEMENTS PROTEGES SOIENT
OCCULTES.**

PRÉSENTATION DES COMPTES DE LA DSP

1) Présentation de la méthode

En application de la loi Mazeaud du 8 février 1995, la société Lombard et Guérin Gestion présente, pour chaque contrat de gestion déléguée, un rapport comprenant les comptes de l'exercice. Ces derniers retracent l'ensemble des opérations afférentes à la mise en œuvre de la délégation du service public.

Le format de compte présenté s'appuie sur des notions universelles de gestion et d'usage classique dans les sociétés mettant en œuvre une comptabilité analytique, avec une adaptation à notre activité, à nos structures et à notre organisation. Il offre une vision synthétique et précise du contrat, tout en laissant suffisamment de place au détail.

Les données transmises sont à tous moments justifiables par notre système comptable et analytique. Au-delà de la dimension purement comptes du contrat, il reprend des éléments extra-comptables tels que le calcul d'une provision pour impôts et d'une rémunération des capitaux mis en œuvre pour dégager un résultat économique reflétant la rentabilité réelle du contrat.

2) Présentation des produits de droits de place

Le montant des droits de place HT s'est élevé à 106 501 €

3) Présentation des charges d'exploitation

Les charges se sont élevées à 148 654€

- **Redevance** : il s'agit de la redevance servie à la commune en application des dispositions contractuelles.
- **Achats matières et approvisionnement. SANS OBJET**

RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE

- **Enlèvement et traitement des ordures.**
- **EDF, eau, gasoil, essence.** Refacturation du poste électricité aux commerçants
- **Entretien, réparation et fournitures** Ce poste est relatif aux dépenses d'entretien engagées.
- **Publicité** Le budget d'animation est un budget spécifique voté chaque année par le Conseil Municipal Art 14 – Budget annuel spécifique.
- **Autres achats et charges externes** Poste qui inclut les frais de déplacement, mission et réception, fournitures, affranchissement et téléphone.
- **Coût de personnel direct des marchés** correspond aux éléments de rémunération et aux charges rattachées aux régisseurs placiers. Il inclut également les frais de déplacement, les frais et charges liés au remplacement du personnel en cas d'absences (congrés, formation, arrêts de travail, etc...).
- **Coûts de personnel direction opérationnelle** représente la quote-part de secrétariat et de direction opérationnelle répartie sur le contrat selon la clef de répartition des frais généraux (cf. infra).
- **Dotations aux amortissements.**
- **Dotations aux provisions** : il s'agit de quittances non payées et présentant une très faible perspective de recouvrement.
- **Plus ou moins-value de cession.** *SANS OBJET*
- **Provisions, pertes exceptionnelles et hors exploitation** *SANS OBJET*
- **Taxes** : regroupent toutes les taxes (CVAE et CFE) à l'exception de l'impôt sur les sociétés.
- **Assurances** : la répartition de l'assurance des véhicules est basée sur l'affectation et le type de véhicules utilisés sur les marchés. Quant aux assurances multirisques exploitation / dommage aux biens et l'assurance responsabilité civile, elles sont réparties en fonction du chiffre d'affaires de l'exercice (*cf attestations en annexe*).
- **Frais généraux** :
Clef de répartition utilisée pour les frais généraux :

RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE

- 50% au prorata de la valeur ajoutée dégagée par l'exploitation des marchés de la ville en année N et ramenée au total des valeurs ajoutées des affaires gérées directement par la société Lombard et Guérin Gestion sur le même exercice,
 - 50% sur la part de chiffre d'affaires que représente la ville en année N par rapport au niveau de chiffre d'affaires global de la société Lombard et Guérin Gestion sur la même période.
- **Charges financières sur capitaux mis en œuvre** : *SANS OBJET*.
 - **La participation des salariés** représente le reversement aux salariés de la quote-part de résultat bénéficiaire prévue par les textes. *SANS OBJET*
 - **Impôts** : ce poste représente le montant de l'impôt sur les sociétés calculé avant participation des salariés et charges financières sur les capitaux mis en œuvre.

Le déficit d'exploitation s'élève à – 32 561 € sur l'exercice

Aussi conviendra-t-il d'envisager avec la collectivité des ajustements qui s'avèrent nécessaires au rétablissement de l'équilibre financier de la DSP, incluant la juste rémunération du délégataire, conformément à l'art. 24 du contrat qui nous lie.

4) Patrimoine mis à la disposition du délégataire

La Ville met à la disposition du délégataire un périmètre concédé qui comprend :

- Berck sur Mer Plage : Halle
- Berck sur Mer ville : Place de la Mairie

5) Biens et immobilisations nécessaires au service délégué

RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE

Alimentation électrique

Les installations sont mises en œuvre et entretenues par la ville.

Les commerçants des marchés bénéficient d'un réseau de prises électriques.

Les abonnements sont souscrits par Lombard et Guerin auprès d'EDF.

Chaque commerçant alimentaire peut ainsi éclairer et réfrigérer ses produits.

Alimentation en eau

Les installations sont mises en œuvre et entretenues par la ville.

Le nombre de points de puisage doit permettre de pourvoir les besoins en eau des commerçants conformément à l'arrêté du 09 mai 1995.

Local sanitaire

Le marché des Halle dispose d'un local sanitaire à disposition des commerçants.

Local à conteneurs

Les marchés ne sont pas pourvus d'un local pour stocker les conteneurs poubelles entre deux séances de marché.

Vestiaire

Les marchés ne sont pas pourvus de vestiaires.

Parkings :

Des zones de stationnement sont mises à la disposition des commerçants par la ville sur chaque marché.

6) Inventaire des biens

Matériel	Nombre	Nature du bien
Facturière électronique	1	Propre
Imprimante mobile	1	Propre

RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE

7) Effectifs mis à la disposition de la délégation

- 1 structure support au siège social (atelier, service paie, comptabilité, secrétariat, informatique, communication) qui assure la tenue technique, comptable et financière du contrat et la gestion administrative du personnel.
- 1 directeur opérationnel à temps partiel
- 1 assistante de direction à temps partiel
- 1 régisseuse-placière à temps plein,
- 1 manœuvre à 121h mensuel
- Les remplaçants de l'équipe titulaire pendant les périodes d'absence (congrés, formations, arrêts de travail etc...)

ANALYSE DE LA QUALITÉ DU SERVICE

1) Objet de la délégation de service public

Exploitation des marchés forains d'approvisionnement pour le compte de la ville

Le délégataire effectue et contrôle le placement des commerçants, perçoit les droits de place et procède au recrutement des commerçants.

Les opérations de propreté à l'issue des tenues de marché, la collecte et le traitement des déchets sont à la charge de la collectivité.

Il sert à la Ville une redevance annuelle.

2) Activité du service

Le nombre de jours moyens de marché mis en œuvre au cours de l'année :

Plage	- 52 mercredis	- 52 vendredis	- 52 dimanches
Ville	- 52 jeudis	- 52 samedis	

RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE

3) Indice de fréquentation

Marché	Abonnés (Au 31/12/2023)	Volants (Moyenne sur l'année)
	2023	2023
Plage	105	9,5
Centre	19	12,2

*La liste des commerçants abonnés est jointe en annexe.
Le tableau de fréquentation des commerçants volants par tenue de marché est joint en annexe.*

RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE

4) Consommations électriques et eau

Les consommations électriques sont prises en charge par LOMBARD et GERIN et refacturées aux commerçants suivant leur consommation, uniquement sur Berck Plage

5) Écarts au règlement

Le fonctionnement des marchés impose de la part du délégataire un rappel constant des règles de bon déroulement fixées par le règlement intérieur. En la matière plusieurs leviers d'actions sont utilisés et parmi eux :

- La distribution de circulaires destinées à expliquer un fonctionnement ou recadrer des comportements quand les dérives sont plus générales (ex stationnement, propreté, etc...).
- L'expédition de courriers individuels pour des cas plus graves et/ou ciblés (retard ou refus de paiement, non présentation des documents de commerce etc...).

Copie de l'intégralité de ces documents est adressée en temps réel à l'autorité municipale.

6) Etat des ouvrages de la délégation

L'entretien des ouvrages est assuré par la municipalité

7) Événements ayant marqué l'année

- Animation des cerfs-volants, avec remise de tickets à gratter aux clients
- Distribution de roses lors de la fête des mères,
- Commission de marché le 26 Avril 2023.

8) Suivi des demandes d'abonnement

Les demandes d'abonnements sont adressées en Mairie et étudiées en commission de marché en présence du Maire ou de son représentant dûment délégué, du représentant du délégataire et des représentants des commerçants

ATTESTATIONS D'ASSURANCE

RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE



Paris, le 26 avril 2024

Votre contrat n° 54 542 953

Attestation d'assurance de responsabilité civile

Generali Iard atteste que SAS LOMBARD & GUERIN GESTION, numéro de Siret 31985157200044, demeurant 16 AVENUE DES CHATEAUPIEDS 92500 RUEIL MALMAISON, est titulaire du contrat n° 54 542 953.

Sont couvertes les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant lui incomber du fait de ses activités professionnelles :

Commerce sur marchés d'alimentation

La présente attestation est valable pour la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024 sous réserve que le contrat ne soit pas résilié, suspendu ou annulé pour quelque cause que ce soit. Elle n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur. Elle est délivrée pour valoir ce que de droit et n'engage l'assureur que dans les limites des dispositions du contrat auquel elle se réfère.

Karim BOUCHEMA
Directeur des Opérations

1 / 1

Pour nous écrire : Generali - Segment Entreprises Dommages entreprises - 75456 Paris Cedex 09



Generali Iard, Société anonyme au capital de 94 630 300 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - 552 082 993 RCS Paris - IDU ADEME FR232327_03PBRV
Generali Vie, Société anonyme au capital de 341 059 488 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - 602 082 481 RCS Paris - IDU ADEME FR232327_03PBRV
Generali Retraite, Société anonyme au capital de 213 541 820 euros - Fonds de Retraite Professionnelle Supplémentaire régi par le Code des assurances - 880 266 418 RCS Paris - IDU ADEME FR232327_03PBRV
Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75008 Paris - Sociétés appartenant au Groupe Generali immatriculés sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026



FILJ001 / 570279427

2020 H

RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE



Attestation d'assurance

Nous soussignés **PATRIMONE**, 33 rue de Naples, 75008 PARIS, attestons que la Société :

SA Lombard & Guerin Gestion
16 Avenue des Châteaupieds
92500 Rueil-Malmaison

A souscrit, par notre intermédiaire, auprès de la Compagnie Allianz Route – Allianz IARD S.A 1, cours Michelet – CS 30051 – 92078 Paris La Defense – une police Flotte de véhicules sous le numéro 57455495.

La présente attestation est valable pour la période du 31/12/2024 au 30/12/2024

Cette attestation est délivrée pour faire valoir ce que de droit et n'engage la Compagnie que dans les limites précisées par les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait à PARIS le 26 avr. 24

PatrimOne
SAS (à responsabilité limitée)
33, rue de Naples
75008 PARIS
RCS PARIS 483 966 958
01.42.99.00.11 - www.PatrimOne.com

SAS au capital de 811 669,90 euros - RCS de Paris B 483 966 958 - Catégorie d'intermédiaire b - N° ORIAS : 07 004 900 - www.orias.fr - Exercé sous le contrôle de l'ACPR 4 Place de Budapest CS 92459 - 75436 PARIS - adresse mail réclamation : reclamation@patrimone.com - coordonnées du Médiateur : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09.

Ce message et toutes les pièces jointes sont établis à l'intention de ses destinataires et sont confidentiels. Toute utilisation de ce message non conforme à sa destination, toute diffusion ou publication, totale ou partielle, est interdite sans autorisation expresse. Internet ne permettant pas d'assurer l'intégrité de ce message, Patrim One (et ses filiales) décline(nt) toute responsabilité au titre de ce message, dans l'hypothèse où il aurait été modifié.

LISTE DES COMMERCANTS
ABONNES
AU 31/12/2023

RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE

Berck Plage

Nom	Marché	Activité commercial
BOUCHERIE DE L'HOTEL DE VILLE	Berck Plage	Boucher
CARDON Nicolas	Berck Plage	Fromager
COCQUELIN Nathalie	Berck Plage	Fruits & Leg
DEBOVE Christine	Berck Plage	Légumes
DESCHARLES Stéphane	Berck Plage	Poissonnier
DEWOST Alison	Berck Plage	Fleuriste
DUBOIS David	Berck Plage	Fruits & Leg
DUBROMEL	Berck Plage	Fruits & Leg
DUSAUTOIR Christophe	Berck Plage	Boucher
EURL DE VILLIERS	Berck Plage	Fromage de chèvre
FEVRIER Eric	Berck Plage	Maraîcher
GAUDUIN Jean-François	Berck Plage	Produits laitier yaourt
HERVAS M. BALLART DANIEL	Berck Plage	Fruits et Légumes
LE CORDIER	Berck Plage	Poissonerie
LEMAIRE Antoine	Berck Plage	Maraîcher
MARC STEPHANIE	Berck Plage	Fromager
MERLOT Walter	Berck Plage	Volailier
NORD'OLIVE	Berck Plage	Olives
ROUX - LA RENAISSANCE	Berck Plage	Charcutier - Traiteur
SAS TARTE DE CAMPAGNE	Berck Plage	Tartes salées et sucrées
SHIMOWSKI	Berck Plage	Charcuterie Polonaise
SZERMENT	Berck Plage	Boulangier
VERDURE David	Berck Plage	Poissonerie
VERDURE Jennifer	Berck Plage	Conchyliculteur (coquillages)
VIGOUREUX Gestion	Berck Plage	Rôtisserie

RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE

Berck Ville

Nom	Marché	Activité commerciale
VIGOUREUX Gestion	Berck Ville	Rôtisserie

**TABLEAU DE
FREQUENTATION
PAR TENUE DE MARCHE**

RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE

Berck Plage

Date	Tickets
27/01/2023	3
28/01/2023	0
29/01/2023	34
31/01/2023	2
03/02/2023	4
05/02/2023	35
07/02/2023	2
10/02/2023	3
12/02/2023	38
14/02/2023	2
17/02/2023	3
19/02/2023	35
21/02/2023	5
24/02/2023	6
26/02/2023	38
28/02/2023	5
03/03/2023	8
05/03/2023	37
07/03/2023	3
10/03/2023	3
12/03/2023	42
17/03/2023	8
19/03/2023	41
21/03/2023	3
24/03/2023	4
26/03/2023	17
28/03/2023	3

31/03/2023	4
02/04/2023	33
04/04/2023	3
07/04/2024	4
09/04/2023	60
11/04/2023	2
14/04/2023	4
16/04/2023	60
18/04/2023	4
21/04/2023	4
23/04/2023	47
25/04/2023	3
28/04/2023	5
30/04/2023	59
02/05/2023	4
05/05/2023	5
07/05/2023	48
09/05/2023	3
10/05/2023	0
12/05/2023	5
14/05/2023	55
21/05/2023	61
23/05/2023	3
26/05/2023	5
27/05/2023	0
28/05/2023	52
30/05/2023	2
02/06/2023	6
04/06/2023	58

RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE

06/06/2023	4
09/06/2023	8
11/06/2023	55
13/06/2023	6
16/06/2023	8
18/06/2023	56
20/06/2023	5
23/06/2023	9
25/06/2023	57
27/06/2023	5
30/06/2023	7
02/07/2023	57
04/07/2023	6
07/07/2023	11
09/07/2023	60
11/07/2023	5
14/07/2023	7
16/07/2023	43
18/07/2023	5
21/07/2023	8
23/07/2023	32
25/07/2023	9
28/07/2023	9
29/07/2024	4
30/07/2023	46
01/08/2023	9
04/08/2023	9
06/08/2023	51
09/08/2023	2
10/08/2023	0

11/08/2023	8
13/08/2023	55
15/08/2023	4
18/08/2023	7
20/08/2023	56
22/08/2023	5
25/08/2023	7
27/08/2023	53
29/08/2023	5
01/09/2023	5
03/09/2023	48
05/09/2023	5
08/09/2023	7
10/09/2023	45
12/09/2023	6
15/09/2023	8
17/09/2023	44
19/09/2023	5
22/09/2023	5
24/09/2023	52
26/09/2023	5
29/09/2023	5
01/10/2023	47
03/10/2023	7
06/10/2023	7
08/10/2023	58
10/10/2023	6
13/10/2023	6
15/10/2023	50

17/10/2023	7
20/10/2023	5
22/10/2023	49
24/10/2023	6
27/10/2023	5
29/10/2023	38
31/10/2023	6
03/11/2023	5
05/11/2023	38
07/11/2023	5
10/11/2023	4
12/11/2023	49
14/11/2023	4
17/11/2023	5
19/11/2023	31
21/11/2023	4
24/11/2023	5
26/11/2023	34
28/11/2023	4
01/12/2023	7
03/12/2023	25
05/12/2023	4
08/12/2023	6
10/12/2023	30
12/12/2023	6
15/12/2023	6
17/12/2023	39
19/12/2023	4
22/12/2023	7
24/12/2023	12
29/12/2023	5
31/12/2023	5

RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE

COMPTE DE RESULTAT
2023

RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE

COMPTE DE RESULTAT 2023 (en I)	déc-22	déc-23	Evolution	% évolution
CA marchés		106 501	106 501	#DIV/0!
CA publicité marchés		3 696	3 696	#DIV/0!
Total CA marchés	0	110 197	110 197	#DIV/0!
CA divers		5 896	5 896	#DIV/0!
TOTAL PRODUCTION	0	116 093	116 093	#DIV/0!
Redevance		36 667	36 667	#DIV/0!
Achats matières et approvisionnement			0	#DIV/0!
Enlèvement et traitement des ordures		1 024	1 024	#DIV/0!
EDF, Eau, Gasoil, Essence		7 079	7 079	#DIV/0!
Entretien et réparation, petit matériel, location matériel		100	100	#DIV/0!
Publicité		3 696	3 696	#DIV/0!
Autres achats et charges externes		11 094	11 094	#DIV/0!
Coût de personnel direct des marchés		68 571	68 571	#DIV/0!
Coût de personnel direction opérationnelle des marchés		7 323	7 323	#DIV/0!
Dotation aux amortissements			0	#DIV/0!
Dotation aux provisions, pertes et profits			0	#DIV/0!
Plus ou moins-values de cession			0	#DIV/0!
Provisions, pp exceptionnelles et hors exploitation		25	25	#DIV/0!
Taxes		554	554	#DIV/0!
Assurances		2 631	2 631	#DIV/0!
Frais généraux et autres coûts répartis		7 891	7 891	#DIV/0!
Charges financières sur emprunts et capitaux mis en œuvre			0	#DIV/0!
Impôts			0	#DIV/0!
TOTAL CHARGES	0	146 654	146 654	#DIV/0!
RESULTAT DE LA GESTION DES MARCHES	0	-30 561	-30 561	#DIV/0!